



La vente d'un terrain en etant surendetter a la banque de france

Par **clef**, le **23/11/2010** à **11:56**

Bonjour,

je voulais savoir si en etant fiché a la banque de france et en etant accepté comme une personne en surendettement, je pouvais vendre un morceau de terrain. Mon dossier de surendettement a été accepté et le premier remboursement commence ce mois-ci. Je suis propriétaire et j'ai un morceau de terrain d'environ de 300m² derrière chez moi nu. Je voudrais vendre pour régler mes dettes. Si c'est possible vers qui je peux me tourner parce que j'ai pas de sous pour payer un notaire ou un géomètre. Merci de me répondre svp.
URGENT

Par **fabienne034**, le **23/11/2010** à **13:01**

BONJOUR

il faut vendre votre terrain à un particulier, vous n'aurez pas de délai et pourrez vendre le plus cher possible

pour tout savoir sur la vente immobilière:

<http://www.fbls.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>

ensuite vous négociez vos dettes une à une en proposant un prix inférieur à ce que vous

devez contre un paiement immédiat

comme vos créanciers auront peur d'une faillite personnelle, ils accepteront de négocier

pour tout savoir sur le surendettement en banque de France et la faillite civile :

<http://www.fbls.net/surendettement.htm>